



Un projet de budget 2020 contraire aux besoins sociaux et à la crise écologique

Le budget annuel d'un Etat à travers son projet de loi de finances (PLF 2020) est un acte politique majeur et synonyme de choix. **Il a un impact direct sur nos métiers, nos conditions d'exercice et nos salaires.** Ce projet va être débattu jusqu'en décembre...

Ce PLF 2020 continue d'affaiblir gravement les services publics, les fonctionnaires et la solidarité. Il s'inscrit dans la suite idéologique et cumulée des deux précédents budgets « macroniens » malgré quelques inflexions liées au mouvement des gilets jaunes.

C'est un budget qui désarme encore plus l'état social.

1/ Une hausse du budget qui masque en fait une baisse de 2,2 milliards (Mds) !

Avec une prévision de croissance en valeur (euro courant) de 2,6 % du PIB, le maintien en 2020 de l'effort consenti par la nation en 2019 supposait que les moyens de l'Etat augmentent dans les mêmes proportions, et que le budget de l'Etat atteigne 401,3 milliards d'euros. Or il ne s'élève qu'à 399 milliards (et 391 Mds en 2019) en projet de dépenses ... La hausse affichée de 8 milliards d'euros équivaut, en vérité, à une baisse de 2,1 milliards. En effet compte tenu de la croissance (comprenant l'inflation prévue à 1,3%) estimée dans le PLF 2020, soit 2,6%, la hausse aurait dû être a minima de 10,2 Mds.

Les dépenses devraient suivre logiquement l'évolution mécanique de paramètres comme l'inflation, la démographie, ..., la croissance qui augmente le PIB... Par exemple, les Prestations sociales (PS) sont revalorisées que de 0,3% pour une inflation prévue à 1,3%.

2/ Ce PLF poursuit la diminution de la dépense et des recettes publiques par rapport à la richesse produite (PIB).

Selon le B. Le Maire « depuis 2017 c'est 40 milliards de dépenses publiques (DP) évitées » pour les budgets des services publics, des prestations sociales, des investissements, ...

Le ratio total des DP (Etat, protection sociale et collectivités) sur PIB passe de 55 % en 2017 à 53,4 % en 2020. En 2013 nous étions à 56,4 %.

Pour les Dépenses Publiques, le pays consacrera en 2020 l'équivalent de 16,1% du PIB contre 16,6% en 2017. (cf. tableau 2)

Pour les recettes, 306,1 Mds en 2020 contre 309,5 Mds en 2017 (!), nous passons de 13,48 % en 2017 à 12,34% en 2020. Ce qui représente une perte de 28 Mds de ressources budgétaires Etat. (cf Tab 2)

Le pays consacre donc moins en % par rapport aux richesses produites (PIB) pour ses dépenses et recettes publiques et elles sont décrochées des besoins, des urgences sociales et écologiques.

PIB et variation (tableau 1)	Réalisé 2017	Réalisé 2018	En cours 2019	Prévu PLF 2020
Variation volume (euro constant déduit de l'inflation)	2,3	1,7	1,4	1,3
Variation valeur (avec inflation)	2,7	2,5	2,7	2,6 (Inflation à 1,3%)
Montant en euros du PIB	2295,1 Mds	2353,1	2416,9	2479,4 (+2,6% P/R à 2018)

Tableau 2 Dépenses nettes Budget état	2017	2018	2019	2020
Montant en euros	382,8 Mds	386,2	391,2	399,2
En % P/R au PIB	16,6%			16,1%
Recettes nettes	2017	2018	2019	2020
Montant	309,5 Mds	309,3	292,7	306,1
En % P/R au PIB	13,48%			12,34%

3/ Poursuite de la défiscalisation des revenus du capital et la baisse de l'impôt sur les sociétés. La transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière qui touchait 360 000 contribuables contre 130 000 maintenant, et l'instauration de la taxe forfaitaire unique font perdre plus de 15 Mds de recettes depuis 2018 dont 5 Mds en 2020 !

Soulignons le choix idéologique de redonner du pouvoir d'achat à certaines catégories de revenus en diminuant les recettes de l'Etat qui financent les services publics et la protection sociale. La baisse de l'impôt sur le revenu (-5 Mds) et la baisse de la taxe d'habitation (- 10,2 Mds) font perdre **15,7 Mds de recettes au budget**. Les heures défiscalisées font perdre 3,8 Mds. On aurait pu choisir une augmentation de salaires (fin du gel du point d'indice) ou une baisse de la TVA qui profiterait à tous et en particulier les revenus les plus bas. Rappelons que L'IR, impôt progressif donc le moins injuste, est payé par moins de la moitié des foyers fiscaux.

Les baisses de l'impôt progressif, concernant les « classes moyennes », ont toujours été des moyens de miner les solidarités. Ces baisses sont le vecteur de l'individualisation de la société.

4/ Une faute politique majeure dénoncée par de nombreux économistes : Ce gouvernement ne veut pas, par dogme (ratio dette publique/ PIB), profiter des taux négatifs actuels des emprunts à 10 et 15 ans. Ceux-ci offriraient une opportunité historique de financer des investissements, sans qu'il en coûte au budget, dans le domaine de la transition écologique, de la formation, de la santé, de la lutte contre la pauvreté, du logement, des transports, ...

Déficit budgétaire prévu : 93,1Mds (2.2% du PIB). (96,3 Mds en 2019)

Charge de dette (intérêts de la dette)

	2017	2018	2019	PLF 2020
Charge	41,7	41,5	42,1	38,6

Diminution de l'emploi de fonctionnaires : le solde (entre suppression et création) est de moins 47 postes. Cela s'ajoute aux 5400 postes déjà supprimés depuis 2018. Certains ministères voient d'importante suppressions : ainsi moins 1073 au ministère de la transition écologique et solidaire, moins 1972 aux comptes publics - économie et finance, 440 suppressions dans le second degré.

Budget EN

Un Projet de Budget 2020 à l'éducation nationale très en deçà des besoins urgents.

L'EN voit son budget passer de 51.68 milliards à 52.72 milliards (Mds). Soit une hausse de 2% en euros constants mais mangée en partie par une inflation de 1,3% pour 2020. Ce qui aboutit en fait à 0,7%, soit seulement 370 millions « d'argent frais » sur un budget de 52,72 Mds! Il s'agit donc d'une hausse très faible et largement insuffisante pour les nouvelles charges

(PPCR, GVT, SNU, dédoublement, ...) et les besoins non couverts de l'éducation (ex. le remplacement). **De même** il est prévu, dans ce budget EN, moins 440 postes dans le second degré dans un contexte d'augmentation des effectifs et 440 créations dans le premier degré.

Idem pour le budget du MESRI (supérieur) : Soit un budget à 25,48 Mds avec une hausse de 500 millions qui fait plus de 2% mais mangée en partie par l'inflation. Mêmes contraintes dans le sup avec GVT, PPCR et un nombre d'étudiants en hausse sans compter tous les autres besoins non couverts. Donc nous sommes loin des 2 à 3 Mds nécessaires chaque année et reconnus objectivement, pour ne serait-ce que rattraper les retards. Le SNESUP-FSU comptabilise qu'il faudrait au moins 681 millions supplémentaires rien que pour éviter une dégradation P/R à l'an passé (!!!) .

Rappelons :

1/ Le pays consacre moins en pourcentage de son PIB à l'éducation. S'il maintenait le même % sur le PIB de 1996, il faudrait 23 Mds de plus actuellement. (Confirmé avec la nouvelle note de la DEPP pour 2018 avec plus 1,1% d'augmentation de DIE et un PIB en 2018 qui a augmenté de 1,7%).

2/ La fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 Mds.

Note succincte au 11/10/2019 sur PLFSS :

PLFSS 2020 (sécurité sociale). Ce gouvernement poursuit à la fois une fiscalisation de la protection sociale avec l'augmentation de la CSG et crée un déficit lié aux exonérations qu'il décide (transformation du CICE en baisse de cotisations par exemple : 20 Mds).

Car il abroge la compensation qui était légiférée, obligeant l'Etat à compenser à la SS ces décisions de baisses ou d'exonérations des cotisations sociales (ou défiscalisation des heures sup).

Le niveau d'évolution des dépenses de la SS dit « Ondam » est fixé à 2,3% alors que les besoins mécaniques sont estimés officiellement à 4,6 %. Ce qui se traduit pour la sécu par l'obligation (source PLFSS) de faire 4,8 Mds d'économies sur les dépenses. Par exemple le plan d'urgence hôpital de 700 millions décidé par le gouvernement (sur 3 à 4 ans) devra être financé par redéploiement...

pascal.anger@snepfsu.net

